

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/12/2025 - 5025 - 2020 B 00303 - 888 757 549 - GROUPE JACQUEMARD

SAS GROUPE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER-AU-COURT

Dépôt n° du

12 DEC. 2025

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE MEUSE		08440 VIVIER-AU-COURT	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 8 8 7 5 7 5 4 9 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 5	
		N-1 3 0 0 4 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 34 836 AC 34 836	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 17 108 AG 11 003 6 106 9 527	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP 16 704 AQ 5 594 11 110 5 058	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT 58 954 AU 22 460 36 494 4 136	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 5 628 000 CV 2 773 000 2 855 000 2 735 000	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH 25 000 BI 25 000 25 000	
TOTAL (II)		BJ 5 780 602 BK 2 846 893 2 933 709 2 778 721	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV 1 600 BW 1 600	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 149 144 BY 149 144 128 119	
Autres créances (3)		BZ 714 962 CA 714 962 568 703	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 45 347 CG 45 347 38 787	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 9 936 CI 9 936 8 154	
TOTAL (III)		CJ 920 989 CK 920 989 743 763	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM 160 604	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 6 862 195 IA 2 846 893 4 015 303 3 732 697	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Certifié conforme
le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Québec

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...22.0...10.0.....)	DA	2 220 100	2 100 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	62 170	62 170
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 095 439)	(153 818)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	250 354	(941 621)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 437 186	1 066 831
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	850 929	850 929
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 419 378	1 674 213
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	94 279	51 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 543	17 707
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 960	71 962
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	117 666	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	361	
	TOTAL (IV)	EC	2 578 117	2 665 865
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 015 303	3 732 697
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	663 534	440 709
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS GROUPE JACQUEMARD						Néant ☐ *		
			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	883 086	FH		FI	883 086	848 443		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	883 086	FK		FL	883 086	848 443		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	5 000	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 487	24 829		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	895 580	874 280	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	492 436	409 185		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 987	6 850		
	Salaires et traitements*					FY	227 103	264 768		
	Charges sociales (10)					FZ	134 639	155 691		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*			GA	10 530	16 514		
			- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	41	10		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	873 736	853 018	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 843	21 262		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	332 581	309 818		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	332 581	309 818		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	49 608	1 234 174		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	54 461	38 526		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	104 070	1 272 700	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	228 511	(962 883)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	250 354	(941 621)		

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 228 160	1 184 098		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	977 806	2 125 718		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	250 354	(941 621)		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ	28 263	26 840		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	332 581	309 818		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 224	1 054		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 487	24 829		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	36	3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 obligatoires A9 dont cotisations Madelin A7					
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	x	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2025, dont le total est de 4 015 303 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 883 086 Euros et dégageant un bénéfice de 250 354 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la société a pris une nouvelle participation à hauteur de 100 % dans une société du secteur du BTP.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	34 836	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	17 108	
Constructions sur sol d'autrui	8 590		8 114
Installations générales agencements aménagements divers	2 380		35 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 170		1 664
TOTAL	30 140		45 518
Autres participations	5 508 000		120 000
Prêts, autres immobilisations financières	25 000		
TOTAL	5 533 000		120 000
TOTAL GENERAL	5 615 083		165 518

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement	TOTAL	34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	17 108	17 108
Constructions sur sol d'autrui		16 704	16 704
Installations générales agencements aménagements divers		38 120	38 120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 834	20 834
TOTAL		75 658	75 658
Autres participations		5 628 000	5 628 000
Prêts, autres immobilisations financières		25 000	25 000
TOTAL		5 653 000	5 653 000
TOTAL GENERAL		5 780 602	5 780 602

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	34 836		34 836
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 581	3 422	11 003
Constructions sur sol d'autrui	3 532	2 062		5 594
Installations générales agencements aménagements divers	1 784	1 610		3 394
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 630	3 436		19 066
TOTAL	20 946	7 108		28 054
TOTAL GENERAL	63 363	10 530		73 893

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 422				
Constructions sur sol d'autrui	2 062				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 610				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 485	1 951			
TOTAL	5 158	1 951			
TOTAL GENERAL	8 579	1 951			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	210 213		49 608	160 604

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 773 000				2 773 000
TOTAL	2 773 000				2 773 000
TOTAL GENERAL	2 773 000				2 773 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 000		25 000
Autres créances clients	149 144	149 144	
Impôts sur les bénéfices	6 120	6 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 941	25 941	
Groupe et associés	682 637	682 637	
Débiteurs divers	264	264	
Charges constatées d'avance	9 936	9 936	
TOTAL	899 042	874 042	25 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0	850 929	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 806	12 806		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 406 573	342 918	1 004 880	58 774
Fournisseurs et comptes rattachés	43 543	43 543		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 186	16 186		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 303	33 303		
Autres impôts taxes et assimilés	2 471	2 471		
Groupe et associés	94 279	94 279		
Autres dettes	117 666	117 666		
Produits constatés d'avance	361	361		
TOTAL	2 578 117	663 534	1 855 809	58 774
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 781			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	287 093			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001			21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2025, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO intervenue fin 2020.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 190.324,53 €, soit un montant résiduel de 160.604 euros au 30 avril 2025 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	101 911
Autres créances	220
Total	102 130

Créances clients et comptes rattachés :

- carburant : 10 508 €
- redevance : 73 849 €
- location : 568 €
- TVA sur FAE : 16 985 €

Autres créances :

- vêtements : 183 €
- TVA sur ANP : 37 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 806
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 764
Dettes fiscales et sociales	2 208
Autres dettes	117 666
Total	151 443

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :

- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 7 954 €
- Immobilisation : 5 778 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 5 €
- Intérimaires : 1 713 €
- Commissions : 150 €
- TVA sur FNP : 3.119 €

Dettes fiscales et sociales :

- CVAE : 971 €
- CFE : 428 €
- TVS : 809 €

Autres dettes :

- redevance : 98 055 €
- TVA sur AAE : 19 611 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 936
Total	9 936
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	361
Total	361

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 1.346 €
- Location matériel : 2.174 €
- Assurance : 2.676 €
- Cédit-bail : 1.174 €
- Cotisations : 283 €
- Médecine du travail : 242 €
- Frais de déplacement : 19 €
- Sponsoring - : 2.022 €

Produits constatés d'avance d'exploitation :

- Location : 361 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
210 213		49 609	160 604

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 628 000		
Créances clients et comptes rattachés	149 144		
Autres créances	682 637		
Autres dettes	211 945		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Versement d'une caution d'un montant de 25 000 Euros au titre de garantie pour le prêt accordé par la BPIFRANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		10 717
Autres engagements donnés :		150 086
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	93 990	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	56 096	
Total (1)		160 803

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

Le financement accordé par la BPI FRANCE bénéficie d'une garantie au titre du Fonds national de garantie « Renforcement de Haut Bilan » à hauteur de 50,00 %.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				197 824	197 824
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				96 995	96 995
- dotations de l'exercice				45 239	45 239
Total				142 235	142 235
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				52 123	52 123
- exercice				27 258	27 258
Total				79 382	79 382
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				18 199	18 199
- entre 1 et 5 ans				23 950	23 950
Total				42 149	42 149
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				49 876	49 876
- entre 1 et 5 ans				323	323
Total				50 199	50 199

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2025 représentant un engagement total de 10.717 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

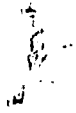
Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% -SAS ECO ISO CONFORT -SAS AP FERMETURES -EURL A.G.S.JACQUEMARD -EURL T.T.H. JACQUEMARD -EURL JACQUEMARD JACKY	120	6 508	100.00	120 000	120 000	92 282		509 707	6 508		
	8 000	101 674	100.00	8 000	8 000	590 356		1 497 921	101 674		
	8 000	270 838	100.00	536 100	536 100			1 253 584	17 920		
	8 000	667 288	100.00	1 680 000	1 155 000	94 279		2 135 051	20 318	100 000	
	40 000	1 492 441	100.00	3 283 900	1 035 900			4 234 941	2 615	200 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
	- Filiales non reprises en A										
	- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 585
Remboursement assurance	718
Remboursement prévoyance	1 146
Avantage en nature	4 038
Total	7 487



Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 220 100 €

Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT

Exercice clos le 30 avril 2025

GRANT THORNTON

9 rue de Pouilly
51100 REIMS

COM FIDUCE ARDENNES

7, rue du Moulin Le Blanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Exercice clos le 30 avril 2025

A l'Assemblée générale de la société Groupe Jacquemard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Groupe Jacquemard** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

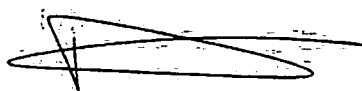
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims et Charleville-Mézières, le 15 octobre 2025

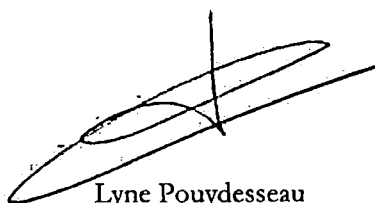
Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Com Fiduce Ardennes



Lyne Pouydesseau
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2025 12			Exercice N-1 30/04/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	34 836	34 836				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	17 108	11 003	6 106	9 527	3 422	35.91
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	16 704	5 594	11 110	5 058	6 052	119.64
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	58 954	22 460	36 494	4 136	32 358	782.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 628 000	2 773 000	2 855 000	2 735 000	120 000	4.39
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	25 000		25 000	25 000		
	Total II	5 780 602	2 846 893	2 933 709	2 778 721	154 988	5.58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 600		1 600		1 600	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	149 144		149 144	128 119	21 025	16.41
	Autres créances	714 962		714 962	568 703	146 259	25.72
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	45 347		45 347	38 787	6 560	16.91
	Charges constatées d'avance (3)	9 936		9 936	8 154	1 782	21.85
	Total III	920 989		920 989	743 763	177 226	23.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)	160 604		160 604	210 213	49 608	23.60
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 862 195	2 846 893	4 015 303	3 732 697	282 606	7.57

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N, 30/04/2025 12	Exercice N-1 30/04/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 220 100)	2 220 100	2 100 100	120 000	5.71
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	62 170	62 170		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 095 439	153 818	941 621	612.17
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	250 354	941 621	1 191 975	126.59
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 437 186	1 066 831	370 354	34.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	850 929	850 929		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 419 378	1 674 213	254 834	15.22
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	94 279	51 054	43 224	84.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 543	17 707	25 836	145.91
	Dettes fiscales et sociales	51 960	71 962	20 002	27.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	117 666		117 666	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	361		361	
	Total IV	2 578 117	2 665 865	87 748	3.29
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 015 303	3 732 697	282 606	7.57

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

663 534

440 709

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2025 12			Exercice N-1 30/04/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	883 086		883 086	848 443	34 643	4.08
Chiffre d'affaires NET	883 086		883 086	848 443	34 643	4.08
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 000	1 000	4 000	400.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 487	24 829	17 341	69.84
Autres produits			6	9	3	27.89
Total des Produits d'exploitation (I)			895 580	874 280	21 300	2.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			492 436	409 185	83 251	20.35
Impôts, taxes et versements assimilés			8 987	6 850	2 137	31.20
Salaires et traitements			227 103	264 768	37 665	14.23
Charges sociales			134 639	155 691	21 053	13.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 530	16 514	5 984	36.23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			41	10	31	330.53
Total des Charges d'exploitation (II)			873 736	853 018	20 718	2.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 843	21 262	581	2.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1	
	30/04/2025 12	30/04/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	332 581	309 818	22 763	7.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	332 581	309 818	22 763	7.35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	49 608	1 234 174	1 184 566	95.98
Intérêts et charges assimilées (4)	54 461	38 526	15 935	41.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	104 070	1 272 700	1 168 631	91.82
2. Résultat financier (V-VI)	228 511	962 883	1 191 394	123.73
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	250 354	941 621	1 191 975	126.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 228 160	1 184 098	44 063	3.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	977 806	2 125 718	1 147 912	54.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	250 354	941 621	1 191 975	126.59

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 28 263 26 840
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 332 581 309 818

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Déroptions		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations	x	
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2025, dont le total est de 4 015 303 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 883 086 Euros et dégageant un bénéfice de 250 354 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la société a pris une nouvelle participation à hauteur de 100 % dans une société du secteur du BTP.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	34 836		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	17 108		
Constructions sur sol d'autrui	8 590		8 114
Installations générales agencements aménagements divers	2 380		35 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 170		1 664
TOTAL	30 140		45 518
Autres participations	5 508 000		120 000
Prêts, autres immobilisations financières	25 000		
TOTAL	5 533 000		120 000
TOTAL GENERAL	5 615 083		165 518

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			17 108
Constructions sur sol d'autrui			16 704
Installations générales agencements aménagements divers			38 120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 834
TOTAL			75 658
Autres participations			5 628 000
Prêts, autres immobilisations financières			25 000
TOTAL			5 653 000
TOTAL GENERAL			5 780 602

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	34 836			34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 581	3 422		11 003
Constructions sur sol d'autrui	3 532	2 062		5 594
Installations générales agencements aménagements divers	1 784	1 610		3 394
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 630	3 436		19 066
TOTAL	20 946	7 108		28 054
TOTAL GENERAL	63 363	10 530		73 893

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 422				
Constructions sur sol d'autrui	2 062				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 610				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 485	1 951			
TOTAL	5 158	1 951			
TOTAL GENERAL	8 579	1 951			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	210 213		49 608	160 604

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 773 000				2 773 000
TOTAL	2 773 000				2 773 000
TOTAL GENERAL	2 773 000				2 773 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 000		25 000
Autres créances clients	149 144	149 144	
Impôts sur les bénéfices	6 120	6 120	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 941	25 941	
Groupe et associés	682 637	682 637	
Débiteurs divers	264	264	
Charges constatées d'avance	9 936	9 936	
TOTAL	899 042	874 042	25 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0	850 929	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 806	12 806		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 406 573	342 918	1 004 880	58 774
Fournisseurs et comptes rattachés	43 543	43 543		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 186	16 186		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 303	33 303		
Autres impôts taxes et assimilés	2 471	2 471		
Groupe et associés	94 279	94 279		
Autres dettes	117 666	117 666		
Produits constatés d'avance	361	361		
TOTAL	2 578 117	663 534	1 855 809	58 774
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 781			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	287 093			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	21 001	1 200		22 201

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif/Linéaire	3 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 30 Avril 2025, la méthode retenue pour la valorisation des titres de immobilisés correspond à la méthode de valorisation qui avait été retenue lors de l'opération de LBO intervenue fin 2020.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 190.324,53 €, soit un montant résiduel de 160.604 euros au 30 avril 2025 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	101 911
Autres créances	220
Total	102 130

Créances clients et comptes rattachés :

- carburant : 10 508 €
- redevance : 73 849 €
- location : 568 €
- TVA sur FAE : 16 985 €

Autres créances :

- vêtements : 183 €
- TVA sur ANP : 37 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 806
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 764
Dettes fiscales et sociales	2 208
Autres dettes	117 666
Total	151 443

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :

- ICNE sur emprunts bancaires et obligataires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 7 954 €
- Immobilisation : 5 778 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 5 €
- Intérimaires : 1 713 €
- Commissions : 150 €
- TVA sur FNP : 3.119 €

Dettes fiscales et sociales :

- CVAE : 971 €
- CFE : 428 €
- TVS : 809 €

Autres dettes :

- redevance : 98 055 €
- TVA sur AAE : 19 611 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 936
Total	9 936
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	361
Total	361

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 1.346 €
- Location matériel : 2.174 €
- Assurance : 2.676 €
- Cédit-bail : 1.174 €
- Cotisations : 283 €
- Médecine du travail : 242 €
- Frais de déplacement : 19 €
- Sponsoring : 2.022 €

Produits constatés d'avance d'exploitation :

- Location : 361 €

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
210 213		49 609	160 604

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 628 000		
Créances clients et comptes rattachés	149 144		
Autres créances	682 637		
Autres dettes	211 945		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		300 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques.

Versement d'une caution d'un montant de 25 000 Euros au titre de garantie pour le prêt accordé par la BPIFRANCE.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		10 717
Autres engagements donnés :		150 086
Intérêts restants à courrir sur les emprunts bancaires	93 990	
Intérêts restants à courrir sur les emprunts obligataires	56 096	
Total (1)		160 803

Engagements reçus

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

Le financement accordé par la BPI FRANCE bénéficie d'une garantie au titre du Fonds national de garantie « Renforcement de Haut Bilan » à hauteur de 50,00 %.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				197 824	197 824
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				96 995	96 995
- dotations de l'exercice				45 239	45 239
Total				142 235	142 235
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				52 123	52 123
- exercice				27 258	27 258
Total				79 382	79 382
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				18 199	18 199
- entre 1 et 5 ans				23 950	23 950
Total				42 149	42 149
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				49 876	49 876
- entre 1 et 5 ans				323	323
Total				50 199	50 199

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Ces engagements et indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance spécifique lié au secteur d'activité de la société auprès du PROBTP concernant les ouvriers & de la SMABTP pour les Etam & Cadres. Elles caractérisent un dessaisissement par la société, les sommes versées au titre de ce contrat constituent des charges d'exploitation déductibles dans leurs intégralité.

Une évaluation suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles a été effectuée en date du 30 Avril 2025 représentant un engagement total de 10.717 Euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observ.
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS ECO ISO CONFORT	120 000	6 508	100.00	120 000	120 000	92 282		509 707	6 508		
- SAS AP FERMETURES	8 000	101 674	100.00	8 000	8 000	590 356		1 497 921	101 674		
- EURL A.G.S.JACQUEMARD	8 000	270 838	100.00	536 100	536 100			1 253 584	17 920		
- EURL T.T.H. JACQUEMARD	8 000	667 288	100.00	1 680 000	1 155 000	94 279		2 135 051	20 318	100 000	
- EURL JACQUEMARD JACKY	40 000	1 492 441	100.00	3 283 900	1 035 900			4 234 941	2 615	200 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 585
Remboursement assurance	718
Remboursement prévoyance	1 146
Avantage en nature	4 038
Total	7 487

« GROUPE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 2.220.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrine Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
888.757.549 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice d'un montant de 250.354,45 Euros en totalité au compte « Report à nouveau débiteur » qui se trouve ainsi porté au montant de 845.084,07 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution aux titres des premiers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE
2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidente,
Société « FINANCIERE JACQUEMARD »
Représentée par M. Christophe JACQUEMARD :

